

# BULLETIN

DU

## COMICE AGRICOLE CENTRAL

DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

ANNÉE 1886. — OCTOBRE.

---

---

### LISTE DES MEMBRES DU COMICE

ADMIS A LA SÉANCE DU 9 OCTOBRE 1886.

MM. Victor Platel, commandant d'infanterie, en retraite, au  
Châtelier, commune de Saint-Aignan,  
Lucien Poulain, négociant, rue du Général Meusnier,  
présentés par MM. Figat et Cormerais.

### AVIS.

MM. les Membres du Comice sont instamment priés de donner  
avis des inexactitudes qui auraient pu se glisser dans l'indica-  
tion de leurs nom, prénoms, profession ou domicile.

## CALENDRIER DU CULTIVATEUR. (1)

### Novembre.

**Labours préparatoires d'automne.** — Lorsque la semaille des blés est terminée, on ne doit pas perdre de temps pour donner, avant les grandes gelées et les neiges, un profond labour aux terres destinées aux semailles de printemps, afin de les préparer à recevoir l'influence des gelées qui les mettront dans un parfait état d'ameublissement. Cette précaution est surtout essentielle dans les sols argileux, parce qu'il arrive souvent que, plus tard, la saison trop pluvieuse empêche d'y exécuter ces travaux.

Quand on fait usage du scarificateur ou de l'extirpateur, les terres qui ont reçu une bonne culture à l'automne peuvent, avec les plus grands avantages, se passer d'un second labour à la charrue au printemps, si elles doivent être ensemençées en février ou en mars. Alors une simple culture à l'extirpateur, qui ne coûte pas la moitié d'un labour à la charrue, met les terres dans un bien meilleur état que si on les labourait dans cette saison. Ce mode de culture convient parfaitement aux terres fortes et argileuses aussi bien qu'aux sols légers et sablonneux. Quant à quelques terres blanches, qui ont la propriété de se tasser fortement par l'effet des pluies de l'hiver et sur lesquelles les gelées n'exercent aucune action pour les ameublir, les labours d'automne y sont ordinairement plus nuisibles qu'utiles.

**Entretenir les sillons d'écoulement.** — Dans toutes les terres qui ont été semées en automne, ainsi que dans celles qui ont été labourées, pour être ensemençées au

(1) La plupart de ces conseils ont été extraits des ouvrages de M de Dombasle.

printemps, et même dans celles qui n'ont pas été labourées, mais qui doivent l'être de bonne heure après l'hiver, il est essentiel, si le sol est argileux et propre à retenir les eaux, de faire en automne des sillons d'écoulement qui ne permettent pas à l'eau d'y séjourner. On a dû faire cette opération dans chaque pièce, à mesure qu'elle a été ensemencée ou labourée : mais il ne suffit pas d'avoir ouvert des rigoles ou tiré des sillons d'écoulement ; il faut encore, plusieurs fois par mois, visiter exactement et nettoyer soigneusement les sillons de toutes les pièces, afin que rien n'obstrue jamais le cours des eaux.

**Planter la consoude rugueuse du Caucase.**

— La consoude rugueuse est originaire de Sibérie ; elle végète avec une très grande vigueur sur les terres profondes et riches et donne un fourrage supérieur à la luzerne par l'abondance et la précocité de ses produits ; ses feuilles ont déjà atteint 35 à 40 centimètres de hauteur, lorsque la luzerne commence à pousser ; elles repoussent très promptement lorsqu'on les a coupées ; on peut les faucher quatre ou cinq fois et chaque coupe donne un produit très abondant. Elle est vivace et dure longtemps ; tous les bestiaux la mangent avec avidité, mais elle convient particulièrement aux vaches et aux porcs.

Elle produit peu de semences et se multiplie par éclats de pieds qu'on replante à 80 centimètres de distance. Cette plantation peut être faite dès le mois de novembre ou retardée jusqu'en février.

**Conservation des navets, des rutabagas et des choux moelliers.**

— Les navets, surtout lorsqu'ils ne sont pas trop avancés dans leur végétation, résistent assez bien aux gelées modérées ; cependant, lorsqu'on les emploie à la nourriture d'hiver du bétail, on doit en faire d'avance un approvisionnement pour en avoir dans les temps de fortes

gelées, où il ne serait pas possible de les arracher, ainsi que dans les temps très humides, où l'on ne pourrait entrer dans les terres avec les voitures. Ils ne se conservent bien, après avoir été arrachés, que lorsqu'ils ont été déposés dans un local sain. A défaut de bâtiment, on peut les amonceler en forme de prisme, sans trop les tasser, dans un terrain voisin de la ferme et les recouvrir d'une couche de grande paille qu'on assujettit avec des liens pour que le vent ne puisse l'enlever.

Le rutabaga résiste mieux aux gelées que les navets ; cependant, abandonné à lui-même pendant le mois de décembre, les fortes gelées à glace pourraient l'altérer. Ordinairement on ne décollette pas ces racines ; on se borne à les priver de toutes leurs feuilles en les enlevant à la main. Elles se conservent très bien quand elles ont été déposées, après l'arrachage, dans des caves ou des celliers très sains et aérés.

#### **Récolte des choux branchus et moelliers. —**

La cueillette des feuilles des choux branchus, commencée en octobre, se continue jusqu'à l'approche des gelées.

Il est nécessaire, pendant cette opération, de ne pas détacher les pétioles de haut en bas ; on doit les casser de manière qu'une partie de leur longueur reste adhérente à la tige ; quand le pétiole est entièrement arraché, il en résulte une plaie qui oblige presque toujours l'œil qui est situé sur la tige au point d'insertion de la feuille et qui est encore à l'état latent à s'annuler ; alors la tige reste en partie nue et présente au printemps un moins grand nombre de ramifications et de feuilles.

On ne doit enlever sur chaque pied, toutes les fois qu'on pratique l'effeuillage, que deux à trois feuilles. Il importe aussi de ne détacher que celles qui sont situées le plus infé-

riurement, c'est-à-dire qui commencent à jaunir ou qui sont arrivés à leur complet développement. Le chou moellier n'est pas assez rustique pour passer l'hiver en terre et résister aux gelées à glace, surtout quand le sol est humide. Lorsqu'on prévoit que cette variété sera altérée par les gelées, on coupe les tiges rez-terre au fur et à mesure des besoins pour les donner aux animaux ou on les arrache pour les conserver dans les granges.

**Choix des porte-graines.** — C'est au moment même de la récolte des choux, carottes, betteraves et navets qu'il faut mettre à part ceux destinés à porter des semences l'année suivante. On doit faire choix de racines de moyenne grosseur, bien formées, très saines et bien franches dans l'espèce que l'on veut propager. On coupe les feuilles un peu au-dessus du collet et on conserve soigneusement ces racines, soit dans un cellier, soit, mieux encore, en les enterrant dans de petits creux pratiqués à cet effet dans le potager, à la manière des silos, et recouverte d'environ 60 centimètres de terre.

Mis DE ROCHEQUAIRIE

## TRAVAUX DU COMICE.

### EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 9 octobre 1886.

PRÉSIDENCE DE M. CORMERAIS.

Le Comice décide qu'une somme de 70 fr. sera répartie entre les anciens serviteurs dont les demandes n'ont pas été examinées déjà. — L'assemblée choisit pour délégués au

Congrès de l'Association pomologique, MM. Andouard, Cahier, de Bellevue, Ad. Lefèvre et Arnault. — M. Monnier lit un rapport sur le Congrès pomologique qui s'est tenu à Nantes (inséré au Bulletin). — M. Renou, horticulteur à Ancenis, adresse un mémoire sur la culture de la vigne américaine dans le département (inséré au Bulletin).

---

### CONGRÈS

#### DE L'ASSOCIATION POMOLOGIQUE DE FRANCE A NANTES

PAR M. MONNIER.

---

Lundi, 20 septembre, a eu lieu dans la salle des Beaux-Arts, la séance d'inauguration du 28<sup>e</sup> Congrès pomologique de France, dont le siège est à Lyon.

Vingt-trois délégués des Sociétés de Paris, Lyon, Bordeaux, Montpellier, Angers, Rouen, Orléans et Beauvais étaient présents, ainsi que plusieurs membres de la Société nantaise d'Horticulture et quelques amateurs de la ville.

M. Moreau, président de la Société d'horticulture de Nantes, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux délégués des diverses Sociétés horticoles et pomologiques, puis il prie l'assemblée de nommer son bureau définitif.

M. Jamin, horticulteur à Bourg-la-Reine, nommé président, remercie l'assemblée de l'honneur qu'elle lui a fait et l'invite à procéder de suite à ses travaux.

Nous avons assisté à toutes les séances du Congrès et nous croyons que le but poursuivi par le Congrès pomologique n'est pas complètement atteint ; le classement des fruits, qui résume ses travaux, ne peut être accepté sans réserves.

Il nous paraît difficile qu'on puisse porter si rapidement un

jugement absolu et sans appel sur le mérite et la qualité des fruits d'une région. Telle poire ou telle pomme, avantageusement connue dans l'ouest, peut laisser à désirer comme qualité à Bordeaux ou à Beauvais et, dégustée de nouveau, elle peut être rejetée. S'ensuit-il qu'elle doive être rayée de la nomenclature des bons fruits ? Non, certainement.

Nous ne contestons pas les services que l'Association pomologique de France rend à la science pomologique, mais nous lui reprochons de dédaigner les fruits de moyenne valeur, à la portée des petites bourses, pour s'attacher exclusivement à ceux qui ont une grande réputation.

En outre, l'Association est fort avare de ses médailles, et elle a le tort, à notre avis, de les décerner d'une façon qui l'expose à la critique. Il semblerait naturel que, dans ses différentes assises, elle donnât des récompenses à ce qu'elle a sous les yeux.

Mais ce n'est pas ainsi qu'elle procède. Vient-elle dans un endroit, c'est pour décerner des récompenses méritées dans un autre. A Nantes, c'est un exposant de Lyon ou un exposant de Bordeaux qui reçoit la grande médaille d'or, bien que souvent ces pomologistes n'apportent pas un seul de leurs produits. Où est le contrôle de pareilles récompenses ?

Parmi les lauréats du Congrès de Nantes, nous citons avec plaisir :

*Section des fruits.* — Frère Louis, directeur de l'Établissement des Sourds-Muets (*médaille d'or*) ;

La valeur du Frère Louis comme pomologiste a été si bien appréciée, que l'Association pomologique de France a classé notre honorable concitoyen parmi les candidats appelés à se disputer la grande médaille de l'Association.

MM. Ad. Lefèvre et fils (*diplôme d'honneur, médaille d'or et deux médailles de vermeil*) ;

MM. Chesneau et Chagnas (*médaille d'or grand module*) ;

La Trappe de Meilleray, le Pensionnat Saint-Stanislas,  
M. Blondeau (*médaille d'or petit module*) ;

MM. Moreau, de Landemont, le Noviciat des Frères de la  
rue du Croisic (*médaille d'or grand module*) ;

MM. Donatien Millet, Loreau, Gigan, de la Rochemacé  
(*médaille d'argent petit module*) ;

MM. de la Rochemacé, Émile Simon (*médaille de bronze*) ;

M. Bourgette (hors concours) a reçu du Jury de vives  
félicitations pour la splendide collection de raisins d'Europe  
et d'Asie qu'il avait exposée.

*Culture maraîchère.* — M. Loreau (*médaille de vermeil grand  
module*) ;

Établissement des Sourds-Muets (*médaille de vermeil petit  
module*) ;

Le 65<sup>e</sup> régiment de ligne (*médaille d'argent grand module*) ;

MM. Bâtard et Couillaud (*médaille d'argent petit module*).

Nous ne pouvons terminer ce rapport sans faire ressortir  
l'importance de la culture des arbres fruitiers, culture qui  
n'est pas assez répandue et qui devrait être encouragée par  
les propriétaires agriculteurs.

Il a été expédié cette année *environ 800 mille caisses*  
représentant *24 millions de poires*. La moyenne du prix  
des cent poires a été de six francs, soit, pour *24 millions*, le  
chiffre énorme de *un million 440 mille francs* laissés dans la  
ville de Nantes et dans ses environs. N'est-ce pas un  
puissant encouragement à développer les plantations d'arbres  
fruitiers ?

---

## LES VIGNES AMÉRICAINES

Par M. JOSEPH RENOU, pépiniériste à Ancenis.

Je me propose dans cette note d'encourager les propriétaires de vignes à essayer en petite quantité les vignes américaines, et de retenir ceux qui, ayant trop de confiance en elles, seraient tentés de planter n'importe quelles espèces dans n'importe quels terrains, sans penser que, malgré leur vigueur extraordinaire, les vignes américaines ont, comme nos vignes indigènes, leurs climats et leurs terrains préférés. Comme celles-ci, elles ne peuvent donner de bons résultats que là où elles trouvent un sol et un climat qui leur conviennent. Je crois, du reste, qu'elles seront très faciles à acclimater dans notre contrée, car presque partout, dans le département, les terrains où l'on cultive la vigne sont bons.

Je crois avoir, le premier, cultivé la vigne américaine dans le département. Mes premiers semis datent du printemps 1879. A cette époque je les faisais à titre de curiosité ; je ne prévoyais pas que, bientôt peut-être, ils serviraient à la reconstitution de notre vignoble. C'est surtout à partir de 1882 que je m'en suis occupé sérieusement. L'année suivante j'obtins à l'Exposition nantaise d'horticulture une médaille d'argent pour mes échantillons de vignes américaines.

Les premiers semis se composaient d'une dizaine de variétés presque toutes à productions directes. Parmi les producteurs directs se trouvaient : le *Jacquez*, l'*Elvira*, le *Delawarre*, le *Noah*, le *Yorck Madeira* et le *Cunningham*. Comme porte-greffe j'avais : le *Cordifolia*, le *Riparia* et l'*Estivalis*. Mon attention se porta surtout sur les producteurs directs et tout particulièrement sur le *Jacquez* tant vanté à cette époque. Mais je m'aperçus bientôt que je faisais fausse route, car ces *Jacquez*

à qui je prodiguais tant de soins disparurent peu à peu ; chaque année il en mourait quelques-uns ; au mois de juin les feuilles séchaient et tombaient rapidement, elles étaient tuées par le mildew.

Voici les principales qualités des autres espèces :

L'*Elvira* se tient bien vert ; c'est un plant assez fertile, mûrissant son fruit en moyenne saison, mais qui reprend difficilement de bouture.

Le *Delawarre* ne convient pas dans notre département, il débouresse trop vite et, par conséquent, il est trop exposé aux gelées fréquentes du printemps. Il m'en coûte cependant de l'abandonner, car, dans le midi, on en est très satisfait ; son fruit est très sucré et il fait un vin excellent ; puis il possède l'avantage de résister au mildew. Je vais encore continuer à l'étudier.

Le *Cunningham* est très vigoureux, mais il est peu fertile ; son fruit mûrit très tard. On le dit très bon porte-greffe.

Le *Noah* est d'une grande vigueur et paraît bien se plaire dans nos contrées. Il donne, dans le midi, un vin abondant, d'un goût un peu foxé, mais qui a le grand avantage d'être très alcoolique.

Le *Yorck-Madeira* est peu vigoureux. Je n'ai en lui aucune confiance, quoiqu'on en soit très satisfait dans les divers départements où l'on s'en sert comme porte-greffe.

Le *Cordifolia* est un porte-greffe d'une bonne végétation, mais son bois est petit et difficile à la reprise.

L'*Estivalis* est également un porte-greffe donnant de très beau bois, mais reprenant très difficilement de bouture.

Le *Riparia* est le plus vigoureux de tous les porte-greffes ; il semble se plaire dans nos terres comme s'il y retrouvait son pays d'origine.

J'ai fait, depuis 1879, beaucoup d'autres semis, parmi lesquels se trouvent, comme porte-greffe, des *Solonis* et des

*Viallas*, qui me paraissent presque aussi vigoureux que le *Riparia*. Leur bois est peut-être moins long, mais il est plus gros. *Riparia*, *Solonis* et *Vialla* seront, je crois, trois bons porte-greffes pour nos contrées.

Des semis d'*Othello* et de *Triumph*, faits en 1882, me donnent beaucoup d'espérances ; ils sont d'une vigueur remarquable. On prétend que ces espèces produisent jusqu'à deux cents hectolitres de vin à l'hectare.

L'*Othello* réussit presque dans tous les terrains. Il donne un vin rouge qui, lors d'une exposition à Lyon, a été trouvé préférable à des vins français récoltés la même année. Tous les vigneron qui le cultivent sont émerveillés de sa production et de sa vigueur. Débarrassant très tard, il ne craint pas les gelées de printemps, et quoique cela, il mûrit de très bonne heure. Il réussit au bouturage avec plus de facilité que pas une de nos espèces françaises. Dans le midi on l'accuse de produire un vin d'un goût un peu foxé ; mais ce goût disparaît après le premier soutirage. Des viticulteurs plus autorisés que je ne le suis affirment que plus il monte vers le nord et vers l'ouest, meilleur il est. C'est donc dans notre région qu'il pourra le mieux être acclimaté.

Il en est de même pour le *Triumph* qui fournit un vin blanc de bonne qualité, quoique ayant un peu moins d'alcool que l'*Othello*.

Le *Missouri-Riesling* (blanc) est très vigoureux et promet beaucoup pour l'avenir. Les Américains disent qu'il peut remplacer les vins du Rhin. Il a de bonnes qualités, déjà très appréciées en France.

L'*Othello*, le *Triumph* et le *Missouri-Riesling* semblent, comme le *Riparia*, retrouver ici leur pays d'origine ; ils ont toutes mes préférences.

Je possède plusieurs autres espèces encore peu étudiées,

parmi lesquelles le *Rupestris*, porte-greffe très estimé pour les terres à sous-sol rocheux.

L'*Huntingdon*, producteur direct, donne de toutes petites grappes noires, en très grande quantité, et fait un vin rouge foncé, d'assez bonne qualité suivant les uns, peu agréable suivant les autres. C'est le plus précoce de tous les raisins américains, il prospère sur les rochers. Ces deux dernières espèces me paraissent très vigoureuses.

Le *Duchess*, producteur direct blanc, a moins d'exubérance de sève que les précédents, mais on prétend que c'est lui qui donne le meilleur vin. Son raisin vaut, paraît-il, nos meilleurs raisins français.

Le *Croton*, assez vigoureux, a beaucoup de rapport avec nos Chasselas, dont il a, du reste, l'apparence. Il est excellent et très fertile.

Je ne compte cette année que sur quelques grappes de plusieurs espèces des raisins dont je viens de parler. Il est impossible de se rendre aujourd'hui un compte bien exact de ce que seront tous les cépages à production directe dans nos contrées mais l'année prochaine j'espère avoir des fruits de presque toutes les espèces que je cultive.

J'ai commencé cette année à faire des greffes de différentes manières et en différentes saisons. J'en ai fait sur des semis et sur des boutures racinées. Je ne crois pas que, pratiquement, il soit possible de greffer sur des semis. D'abord la greffe est plus difficile à faire, à cause de l'inégalité de la grosseur du pied. Elle se soude mal, et son plus grand inconvénient est qu'il sort continuellement des rejets au-dessous de la greffe pendant tout l'été. Il n'en est pas de même d'une greffe sur bouture. Celle-ci est très facile à faire ; elle se soude bien et le sujet ne repousse presque pas du pied.

J'ai greffé cette année des muscadets sur des *Riparias*, *Solonis* et *Viallas* qui sont très bien réussis et qui ont des

pousses de plus d'un mètre de longueur. J'ai employé pour cela la greffe anglaise sur table ; c'est, je crois, celle que nous devons adopter pour la reconstitution de nos vignes.

J'ai aussi employé la greffe provins, dont M. Bouschet de Bernard est le vulgarisateur et qui, je crois, est appelée à rendre de grands services à la viticulture. On peut la faire avant que le phylloxera ne paraisse dans un clos ou dès qu'il y a fait son apparition, et avec cette greffe on transforme un vignoble sans perdre une seule récolte.

Voici en quoi elle consiste : au moment de la taille, de décembre en février, on laisse sur chaque souche française que l'on veut transformer, un beau sarment, assez long pour aller à plus de la moitié des intervalles qui existent entre chaque cep ; puis, au printemps, en mars ou en avril, après avoir fait à la barre ou, ce qui serait préférable, à la bêche, un trou de 25 à 30 centimètres carrés, entre les ceps, on se procure des boutures américaines porte-greffe, racinées ou non ; on soude par la greffe anglaise cette bouture américaine à la partie extrême du sarment français, c'est-à-dire la tête du sarment français sur la tête de la bouture américaine. On courbe ensuite ce sarment de manière à enfoncer dans le sol son extrémité formée par la bouture américaine ; on attache à un petit tuteur la partie du sarment fixée en terre, afin de l'empêcher de se relever et de se remettre dans sa position normale. On abat à coup de serpette tous les yeux du sarment français en ayant soin de conserver les deux plus rapprochés de terre, c'est-à-dire ceux qui sont immédiatement au-dessus du point d'attache du greffon américain. La sève fournie par le pied français rend la soudure parfaite, facilite au pied américain une grande production de racines et fait sortir les deux bourgeons conservés. A la taille suivante on tranche le sarment français au-dessus des deux yeux conservés qui sont devenus des sarments vigoureux, que l'on taille comme s'il

s'agissait d'une jeune vigne ordinaire. Lorsque le phylloxera, continuant son œuvre de destruction, fait périr les souches françaises, on les arrache et l'on se trouve en présence d'une belle jeune vigne française sur racine résistante et en plein rapport. J'ai des greffes de Chasselas faites au mois d'avril dernier par ce procédé, qui ont des raisins superbes et des pousses de plus de deux mètres de longueur.

Une autre méthode de greffage, que j'ai employée pour transformer une vigne française en vigne américaine à production directe, ne m'a pas aussi bien réussi. J'attribue cela à ce que j'ai greffé un peu trop tôt. Je n'ai guère que 70 % de reprise ; voici la manière d'opérer : on a, par exemple, une vigne où le phylloxera est tombé ; elle est condamnée à disparaître d'ici un, deux ou trois ans peut-être. Au printemps, en mai ou en juin, vous déchaussez la vigne à 20 ou 25 centimètres de profondeur ; ensuite vous rasez toutes les souches à cette profondeur, au moyen d'un égoïne ; vous rafraîchissez la coupe à la serpette, puis vous laissez la vigne dans cet état pendant 8 ou 10 jours. Au bout de ce temps, vous prenez des greffons américains, producteurs directs, de 30 centimètres environ de longueur, que vous aurez mis pendant l'hiver en stratification dans du sable presque sec, dans un local quelconque. Vous transportez à votre vigne ces greffons que vous retrouverez comme vous les avez mis ; ils auront conservé leur verdeur, mais ils n'auront pas poussé du tout ; puis, avec ces greffons vous ferez sur toutes vos souches une greffe en fente, qu'il sera inutile de lier si les souches sont fortes, car la fente se refermera assez sur le greffon pour en faciliter la reprise. Vous y mettez un peu de terre glaise et vous rabattez ensuite la terre autour de ces greffes, puis vous faites une taupinière de terre les recouvrant entièrement. La sève fournie par la souche française facilite au greffon américain une bonne production de racines et

alors l'affranchissement se produit. L'année ou les années suivantes, pendant que le phylloxera détruit le reste des racines françaises, le greffon en a poussé assez pour vivre de sa propre vie, sans le secours de la souche française. Les greffes que j'ai faites dans ces conditions-là sont déjà pourvues d'un grand nombre de racines et ont des pousses de près de deux mètres de longueur. Je dois ajouter que les ceps que j'ai greffés n'avaient pas de phylloxera ; c'était un essai que je faisais sur une vigne de gros-plant.

J'ai déjà planté plusieurs sortes de vignes américaines dans des terrains différents et je vais encore en planter cette année pour me rendre compte le plus exactement possible des terrains qui conviennent le mieux à chaque espèce. J'ai presque un hectare planté en *Riparia*, *Solonis* et *Violla*.

Il y a des boutures qui reprennent difficilement ; ce sont surtout celles qui appartiennent à la classe des *Estivalis*. On peut les faire par marcottes.

J'avais aussi semé des vignes appartenant à la classe des *Labruscas*, mais je m'en suis défait, car ces vignes ne résistent pas au phylloxera.

Il n'est guère possible de juger des plants de semis de vignes américaines à production directe avant 6 ou 8 ans, car ils ne donnent leurs premiers raisins qu'à cet âge. J'ai cependant trouvé un moyen, que je divulguerai plus tard, et grâce auquel je puis avoir des raisins dès la troisième année qui suit le semis.

Voici maintenant ce qu'il me semble utile de faire aujourd'hui que le phylloxera est venu s'implanter dans notre département :

1° Il faudrait éviter, autant que possible, de transporter des boutures ou plants de vignes d'un clos phylloxéré pour les planter dans un clos qui ne l'est pas ;

2° Quand on sort de faire des recherches dans un clos

phylloxéré, on doit nettoyer soigneusement ses outils avant de continuer les recherches dans d'autres clos. On n'attache pas assez d'importance à cette précaution, j'en ai été témoin ;

3° Conservons, par tous les moyens possibles, nos vieilles vignes de muscadet, qui nous donnaient un si bon vin. En employant les traitements dans de bonnes conditions et en doublant la fumure, on pourrait peut-être les sauver ou du moins prolonger leur existence de quelques années, ce qui serait déjà un grand point. Dans la situation présente, il importe de gagner du temps ; cependant il ne faut pas que les dépenses excèdent les recettes et le meilleur moyen pour arriver à ce but est de former des syndicats ;

4° Plantons, le plus tôt possible des porte-greffes américains, *Riparia* et autres ; nous les grefferons en place et dans le plus grand nombre de terrains possible, car il s'agit pour commencer de faire de l'adaption et c'est par ce moyen qu'on y arrivera. On pourrait aussi planter des producteurs directs, mais il y a bien à se défier de ces derniers qui sont souvent livrés les uns pour les autres.

Voici la liste des plants qui, à mon point de vue, conviennent à notre département :

PORTE-GREFFES.

*Riparia*, pour les terrains secs et ordinaires ;

*Solonis*, pour les terrains humides ;

*Violla*, pour les terrains profonds et ordinaires ;

*Rupestris*, pour les rochers.

PRODUCTEURS DIRECTS.

*Othello* (rouge), presque pour tous les terrains ;

*Triumph* (blanc), pour les terres profondes ;

*Duchess* (blanc), d° d°

*Croton* (blanc), à cultiver comme raisin de table ;

*Noah* (blanc), dans les terres chaudes bien exposées ;

*Missouri-Riesling* (blanc), pour les terrains ordinaires ;  
*Huntingdon* (rouge), pour les rochers.

Que les propriétaires de vignobles ne s'effraient pas du prix de ces plants de vigne, qui ont été bien exagérés. La grande quantité de bois qu'ils donnent permettra de les vendre à bon marché, sauf les nouvelles variétés à production directe.

Je ne terminerai pas ce rapport, sans résumer aussi brièvement que possible quelques remarques que j'ai faites au sujet du mildew et des vignes américaines. Nous avons trouvé des vignes résistant au phylloxera, n'aurions-nous pas dans ces mêmes vignes des variétés (je veux parler des producteurs directs) qui, tout en résistant à l'insecte, seraient réfractaires au mildew ? Je crois que si, car presque toutes celles que je cultive le sont. Je possède des espèces dont les branches, entrelacées avec celles de Jacquez et de muscadets complètement mildiousés n'ont pas eu la moindre tache. D'autres espèces, dans les mêmes conditions, ont été un peu attaquées, tandis que ces mêmes espèces, séparées de deux mètres des vignes malades, sont complètement indemnes. Il est donc à croire que la plupart de ces espèces seront réfractaires au mildew pourvu qu'elles soient isolées. Je vais continuer à observer les vignes à ce sujet.

Prenons donc courage, ne laissons pas le phylloxera nous enlever toutes nos vignes sans lui disputer la place ; ne faisons pas comme les départements qui ont laissé disparaître toutes leurs vignes avant de commencer à les reconstituer. Nous ne devons pas hésiter, et quand le phylloxera rongera la dernière racine de nos vignes indigènes, il faut qu'en se retournant il s'aperçoive que partout où il a passé la place est reprise par des vignes indigènes solidement appuyées sur des racines résistantes. N'est-il pas prouvé que partout où on cultive la vigne américaine, les phylloxeras trouvés les pre-

mières années sur les *Riparias* les ont complètement abandonnés à leur sixième ou septième année.

### TRAVAUX DE LA STATION AGRONOMIQUE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

PAR A. ANDOUARD, DIRECTEUR.

Le vœu que je formulais lorsque j'ai pris la direction de la Station agronomique semble près d'être réalisé : les agriculteurs commencent à vouloir bénéficier des avantages multiples que leur assure la libéralité du Conseil général. Cette année, 100 communes ont envoyé des produits agricoles à l'analyse. Leur nombre est de 33 % supérieur à celui du précédent exercice, et il approche de la moitié du total des communes du département.

Le progrès accompli depuis quatre ans est donc considérable et il autorise l'espoir d'un succès complet et prochain. Il est dû certainement, en grande partie, à la persistance des avis adressés par l'Administration départementale et aux instructions que je ne cesse de répandre de tous côtés. Mais il est juste de reconnaître qu'un nouvel auxiliaire m'a prêté cette fois un précieux concours. Le Syndicat professionnel des agriculteurs, qui a été fondé l'an dernier dans le département, a donné une vive accélération au mouvement qui se dessinait depuis 1884. Sous son patronage, les livraisons d'engrais vérifiées par le laboratoire ont augmenté dans une proportion dont le nombre des échantillons analysés ne fournit pas la mesure véritable. En effet, les prélèvements en question correspondent à des ventes bien plus importantes que celles du passé. D'où il résulte que la quantité des engrais dont la valeur a été contrôlée par la Station, est beaucoup plus élevée que celle des années antérieures et que ne peut l'indiquer le tableau récapitulatif ci-après :



COMMUNES.	Cendres.	Chlorure de potassium.	Composts.	Déchets de poils.	Froment.	Guanos.	Kaolin.	Marne.	Noirs.	Nitrate de soude.	Plâtre.	Phosphates fossiles.	Phosphate précipité.	Poudrette.	Suie.	Sulfate d'ammoniaque.	Superphosphates.	Tangue.	Terres.	Tourteaux.	Total.
Gandchamp.....												3				1	2				5
Guéméné-Penfao.....		1										30				1					35
Guenrouet.....									1			1			1						3
Herbignac.....									1			1									1
Héric.....			3						1			13					15				2
Issé.....									1			7									2
Joné-sur-Erdre.....			2			4			1			1					3				32
La Meilleraye.....												1									16
La Planche.....												1									1
Le Bignon.....							1					1					1				2
Le Chon.....												6									1
Legé.....			1									4									1
Le Cellier.....												1									2
Le Temple.....												6									2
Les Moutiers.....							1					2									4
Ligné.....												2									8
Le Loroux-Bottereau.....												2					1				2
Lusanger.....												3									17
Machecouil.....									5			1							6		1
Malansac.....												1									1
Maumusson.....			1			5						2									10
Mauves.....			2		2							1									7
Missillac.....												3									3
Moisdon.....			3									3									3
Montbert.....												1									4
Montbert.....												1									2
Nantes.....			2									1									4
Nort.....												1									5
Notre-Dame-des-Landes.....												3									10
Nozay.....												9									12
Orvault.....												8									12
Orvault.....												2									4

Oudon.....																					1
Paulx.....																					1
Plessé.....																					20
Pontchâteau.....			1						9			10									1
Prinquiau.....												1									1
Riaillé.....												1									1
Rougé.....			2						3			1									7
Ruffigné.....												2									7
Safré.....												1									3
Saint-Etienne-de-Mont-Luc.....			1						2			1									3
Saint-Gildas-des-Bois.....			15						4			5									15
Saint-Herblain.....			1						4			10									29
Saint-Hilaire-de-Chaléons.....												5									8
Saint-Hilaire-du-Bois.....												1									6
Saint-Julien-de-Vouvantes.....												2									2
Saint-Léger.....												1									3
Sainte-Luce.....												2									4
Saint-Mars-du-Désert.....												1									1
Saint-Mars-la-Jaille.....												1									3
Saint-Même.....												1									2
Saint-Nazaire.....												1									44
Saint-Nicolas-de-Redon.....												1									2
Sainte-Pazanne.....												6									9
Saint-Sébastien.....												1									1
Saint-Sulpice-des-Landes.....												2									3
Saint-Viaud.....												2									7
Saint-Vincent-des-Landes.....												3									2
Sautron.....												1									4
Sion.....												1									1
Soudan.....												2									1
Soulvache.....												2									4
Sucé.....												2									4
Touvois.....												1									2
Treffieux.....												1									8
Treillères.....												6									7
Varades.....												1									1
Vay.....												3									3
Vertou.....												2									3
Veillevigne.....												2									3
Vigneux.....												7									3
Vritz.....												1									1
Total.....	8	4	47	2	2	66	2	2	68	13	1	405	2	2	1	12	135	2	30		3 806

A cette liste il faut ajouter les produits ci-dessous, pour lesquels il n'a pas été perçu d'honoraires, soit par suite de circonstances spéciales, soit parce qu'ils étaient destinés aux expériences en cours à la Station agronomique :

Betterave.....	2
Beurres.....	121
Choux.....	6
Eaux douces.....	2
Farines.....	2
Fumier.....	4
Gesse.....	2
Kaolin.....	1
Jarosse.....	2
Lait.....	321
Navets.....	2
Plâtre.....	1
Poires à cidre.....	8
Pommes à cidre.....	70
— de terre.....	2
Rutabagas.....	2
Total.....	<u>548</u>

Ce qui porte à 1,355 le nombre des analyses gratuites faites au laboratoire de la Station, pendant le dernier exercice. Il me reste à résumer, en traits rapides, les principales remarques notées sur les divers groupes d'engrais qui m'ont été soumis.

*Cendres.* — La qualité de ce produit est presque toujours défectueuse. Je lutte, sans beaucoup de succès, contre l'habitude invétérée qui pousse une partie de nos cultivateurs à prendre à grands frais, dans le marais vendéen, les cendres d'excréments de vache, généralement mêlées de terre, et de peu de valeur alors même qu'elles ne sont point fraudées.

*Composts.* — J'ai englobé dans cette catégorie les engrais de poissons et tous les mélanges sans nom spécifique, dont le crédit surpasse habituellement de beaucoup la valeur.

A part les premiers, presque toujours riches en azote, les autres n'avaient pas grande valeur et malheureusement ils étaient nombreux. Ils n'ont pu procurer que l'illusion d'une fumure. Beaucoup ne contenaient pas 1 % d'azote ou d'acide phosphorique. Il faut espérer que leur usage, infiniment trop répandu dans certaines communes, disparaîtra bientôt devant les beaux résultats que donnent les engrais normaux.

*Guanos.* — Bien qu'il y ait actuellement pénurie de guanos riches, les deux tiers des 66 échantillons présentés à mon examen contenaient au moins 20 % d'acide phosphorique, plus 5 % et parfois même quoique rarement 7 et 8 % d'azote.

Quatre seulement offraient des titres dérisoires, tant en azote qu'en acide phosphorique. Le reste était médiocre, au point de vue de l'azote surtout. Mais tel est le prestige de cet engrais à la campagne, qu'il suffit de donner son nom à un mélange quelconque pour que celui-ci soit facilement accepté.

*Nitrates.* — Les expériences concluantes de Rothamsted ont graduellement et avec raison entraîné nos agriculteurs à l'emploi de l'azote nitrique. Les quantités de nitrate de soude importées à cet effet, dans notre département, augmentent d'une manière ininterrompue.

Cette année, tous les échantillons présentaient le maximum de richesse ; leur qualité ne laissait rien à désirer.

*Noirs.* — Ces engrais sont en progression décroissante sur l'année dernière. Cet abandon relatif tient vraisemblablement à leur prix encore trop élevé, malgré la baisse récemment survenue, aussi à la crainte des fraudes dont ils sont constamment l'objet.

Nos cultivateurs commencent à s'approvisionner en noirs

du nord, dont la richesse en acide phosphorique avait été, jusqu'à présent et par un préjugé incompréhensible, réputée nuisible au sol. J'ai combattu cette erreur autant qu'il m'a été possible, et sans nier que le noir chargé de matières organiques des raffineries n'ait une assimilabilité un peu plus prompte que celle des précédents, j'ai affirmé que ceux-ci se dissolvent assez vite pour suffire aux besoins des plantes à croissance rapide, telles que le sarrasin, le maïs, etc. D'autre part, les noirs du nord sont presque secs ; leur transport coûte par conséquent de 25 à 40 % de moins que celui des noirs de raffinerie, à poids égal. Ces avantages font qu'il n'est pas logique de les exclure de la fumure des terres.

Cette réserve faite, je dois dire que la moyenne des titres est trop faible cette année. Ce qui domine, ce sont les noirs à 35 % de phosphate de chaux et au-dessous, c'est-à-dire des mélanges contenant des matières inertes et partant inacceptables. L'infériorité, cette fois, porte donc sur la qualité autant que sur le nombre.

*Phosphates fossiles.* — La vogue est de plus en plus aux phosphates fossiles ; la consommation en augmente d'une manière constante, incomplètement manifestée par le nombre des analyses effectuées à la station, d'après l'observation faite au début de ce rapport.

Les livraisons étaient, en général, meilleures qu'en 1884-85 ; malheureusement beaucoup d'entre elles cachaient une fraude nouvelle. Depuis quelques mois, le commerce des engrais fait grand usage des *scories* provenant de la déphosphoration de l'acier, qui lui offrent le double avantage d'un titre élevé, soit à l'analyse exacte, soit à l'analyse commerciale, et d'une faible valeur vénale.

Il y a trop peu de temps que ce produit a été introduit dans la pratique agricole pour qu'il soit possible de le juger aujourd'hui. Mais quelle que soit la façon dont l'avenir pro-

nonce à son égard, on ne saurait admettre son mélange clandestin aux phosphates fossiles.

C'est pour ce motif que j'ai dû rechercher la présence des scories dans tous les phosphates remis au laboratoire. J'en ai trouvé dans plus de cent échantillons, souvent dans la proportion de 30 à 50 % du mélange. Une fois même, le prétendu phosphate n'était composé que de scories de déphosphoration. De graves mécomptes commerciaux ont été la conséquence de ces manœuvres peu loyales.

*Superphosphates.* — Les superphosphates à base d'os, de noir ou de phosphate fossile ont été fort employés en 1885-1886. Le nombre de ceux que j'ai analysés est plus que double de celui qui représentait les mêmes engrais au précédent exercice. Leur valeur intrinsèque se trouvait généralement bonne.

Sur 135 échantillons, deux seulement contenaient à peine 1 % de principes fertilisants. Dans un troisième, audacieusement appelé *noir dissous*, il n'y avait pas trace d'acide phosphorique. Les autres étaient conformes à la garantie promise par le vendeur.

Parmi ces derniers, plusieurs ont pourtant causé de sérieux ennuis à leurs possesseurs. Nos campagnes sont toujours exploitées par d'avidés industriels étrangers au département, dont la conscience n'est pas plus scrupuleuse que par le passé, mais dont l'habileté a grandi dans la fréquentation des tribunaux. Ces industriels ont entièrement renoncé aux bénéfices acquis aux dépens de la nature ou du titre de la marchandise vendue. Leur tactique actuelle se borne à faire payer les engrais deux ou trois fois leur valeur. Au reçu de l'avis de la Station agronomique, le cultivateur s'aperçoit qu'il a été trompé ; mais le marché consenti est régulier, il est difficile de le faire déchirer par la justice ; la seule issue est de solder la traite usuraire lorsqu'elle est présentée. J'ai

vu, cette année, taxer à 25, 30 et 40 fr. les 100 kilogr. des produits valant tout au plus 8, 12 et 20 fr. Ce vol légal est très largement pratiqué.

---

### CHRONIQUE AGRICOLE.

---

Le temps continue d'être détestable ; la pluie cesse à peine et entrave tous les travaux de la campagne.

Les semailles sont peu avancées ; on ne sait si on doit le regretter. Les premiers blés confiés à la terre sont noyés dans les sols compactes ; beaucoup sont considérés comme perdus. Ceux qui restent à semer le seront peut-être trop tard ; on ne peut manœuvrer la charrue en ce moment et on se demande avec inquiétude s'il sera donné de terminer les emblavures en temps opportun.

Le sarrasin a fourni une récolte exceptionnelle, pourtant il ne laissera pas gros profit à la ferme. Il atteint à peine le prix de 7 fr. l'hectolitre et, par surcroît, il n'a pas pu être entièrement serré avant les pluies d'automne. Tout ce qui est encore sur les sillons, et il y en a beaucoup, sera vraisemblablement détruit par l'humidité.

On comptait le mois dernier sur une grande abondance de fourrages verts ; il faut en rabattre un peu aujourd'hui. Les trèfles et les jarosses sont encore beaux, bien qu'un peu trop développés peut-être ; mais les choux menacent de pourrir à la racine ; déjà les choux moëlliers accusent de la fatigue ; ils ne résisteraient pas à une gelée même modérée.

Bien que nous touchions au mois de novembre, la vendange n'est pas complètement achevée. A dire vrai, ce qui n'a pas été pressé ne vaut guère le travail qu'on y va consacrer et l'on peut, sans crainte d'erreur, juger la récolte dès maintenant. Comme quantité, nous n'avons pas la moitié du produit

obtenu en 1885. Comme qualité, il n'y a rien à retrancher aux appréciations du mois dernier : le vin est peu alcoolique et très médiocre pour ne pas dire plus. Il est assez facilement enlevé cependant aux prix de 30 à 35 fr. le gros-plant et de 60 à 70 fr. le muscadet, en raison de la pénurie générale.

Le cidre est meilleur et non moins recherché. On le cote 35 et 40 fr. la barrique.

A. ANDOUARD.

---

## PARTIE OFFICIELLE.

---

Conformément à un arrêté de M. le Ministre de l'Agriculture, publié au *Journal Officiel*, le 2 octobre dernier, les concours de prime d'honneur, de prix culturels, d'irrigations et de spécialités pour la grande et la moyenne culture ; les concours de prime d'honneur de la petite culture, de l'horticulture, de l'arboriculture et les concours entre les journaliers ruraux et les serviteurs à gages, pendant la période de 1887 à 1893, auront lieu aux époques et dans les départements ci-après indiqués :

En 1887 : Aisne, Gard, Gers, Indre, Loire-Inférieure, Orne, Saône-et-Loire, Vosges ;

En 1888 : Dordogne, Loir-et-Cher, Loire, Manche, Haute-Marne, Pyrénées-Orientales, Somme, Vendée ;

En 1890 : Ain, Cantal, Côtes-du-Nord, Meuse, Basses-Pyrénées, Seine-et-Oise, Deux-Sèvres, Vaucluse ;

En 1891 : Aube, Aveyron, Indre-et-Loire, Landes, Morbihan, Haute-Savoie, Seine-Inférieure, Var ;

En 1892 : Ardèche, Charente, Doubs, Finistère, Pas-de-Calais, Sarthe, Tarn, Yonne ;

En 1893 : Basses-Alpes, Calvados, Charente-Inférieure, Jura, Loiret, Lot, Meurthe-et-Moselle, Nord.

Les déclarations pour admission aux concours devront être établies d'après les spécimens déposés dans les Préfectures. Elles seront adressées à la Préfecture de chaque département avant le 1<sup>er</sup> mars de l'année du concours.

Les récompenses attribuées seront décernées dans les concours régionaux agricoles qui auront lieu dans chacun de ces départements, respectivement, en 1888, 1890, 1891, 1892, 1893 et 1894.

Les concours spéciaux techniques à organiser comme annexes des concours régionaux, en sus des concours de prime d'honneur, d'irrigations et de spécialités, feront l'objet d'arrêtés spéciaux publiés dans l'année qui précèdera la tenue de chaque concours régional.

On remarquera qu'à l'occasion de l'exposition universelle de 1889, il y aura suppression, pour cette année-là, et des concours dont il vient d'être question et des concours régionaux. On remarquera également que les concours régionaux qui n'ont eu lieu jusqu'à présent et n'auront lieu encore en 1887 qu'au nombre de six chaque année, seront portés au nombre de huit à partir de 1888. Mais l'arrêté du Ministre n'en fixe pas les circonscriptions.

**Concours régionaux de 1887.** Par arrêté du 8 octobre 1886, le Ministre de l'Agriculture a décidé que les concours régionaux agricoles de 1887 auraient lieu dans les départements qui ont reçu, en 1886, la visite des jurys de prime d'honneur, en exécution de l'arrêté du 18 septembre 1885, aux dates et dans les villes ci-après :

Du 7 au 15 mai, à Rennes.

Du 14 au 22 mai, à Poitiers.

Du 21 au 30 mai, à Melun.

Du 28 mai au 5 juin, à Nevers.

Du 4 au 12 juin, à Grenoble.

Du 11 au 19 juin, à Tulle.

---

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE  
DU PETIT-PORT.

Mois d'OCTOBRE 1886.

PRESSION ATMOSPHÉRIQUE RAMENÉE A LA TEMPÉRATURE ZÉRO, AU NIVEAU DE LA MER ET A LA LATITUDE DE 45°. — Moyenne du mois : 758<sup>mm</sup>,7. — Minimum : 741<sup>mm</sup>,7 le 18 à 4 h. du matin ; maximum : 772<sup>mm</sup>,4 le 29 à 7 h. du soir.

TEMPÉRATURE. — Assez élevée du 1<sup>er</sup> au 5 ; douce du 5 au 15 ; assez fraîche les 16, 17 et 18 ; puis relativement douce jusqu'à la fin du mois. — Jour où la moyenne a été la moins élevée : le 18 : 9°,66 ; jours où elle a été la plus élevée : le 1<sup>er</sup> : 17°,6 ; moyenne du mois : 13°,22. — Moyennes des minima : 8°,6 du 1<sup>er</sup> au 3 ; 12°,1 du 4 au 8 ; 9°,3 du 9 au 12 ; et 8°,1 du 13 au 31 ; pour le mois : 8°,9 ; minimum absolu : 5°,7 le 2, le 21 et le 29 ; autres minima assez bas : 6°,9 le 9 ; 6°,8 le 14 ; 7° le 30. — Moyennes des maxima : 27° du 1<sup>er</sup> au 4 ; 18° du 5 au 15 ; 12°,7 du 15 au 18 ; 16°,8 du 19 au 31 ; pour le mois : 17°,9 ; maximum absolu : 25°,9 le 1<sup>er</sup>. — Thermomètre placé au niveau d'un sol gazonné : moyennes des températures minima, 6°,1. Les températures les plus basses atteintes par ce thermomètre ont été : 2°,9 le 2 ; 3°,2 le 14 et le 19 ; 2°,2 le 21 ; 1°,8 le 22.

NATURE DU TEMPS. — Couvert ou très nuageux du 12 au 17 et les 23, 26 et 31 ; clair le 2 ; plus ou moins nuageux les autres jours. Le soleil a paru tous les jours, sauf les 5, 15, 16, 17 et 26 ; nombre d'heures où il a eu une certaine force : 60. — Nombre de jours où il a plu si peu que ce soit : 24 ; ayant donné au moins 1<sup>mm</sup> d'eau : 23. — Période pluvieuse du 4 au 27. — Orages : le 10 quelques éclairs assez faibles de 7 h. à 8 h. du soir, un seul coup de tonnerre ; le 13 : quelques coups de tonnerre assez faibles au N. de

11 h. 20 à 11 h. 50 du matin ; le 19 : éclairs assez faibles à l'horizon de 6 h. à 7 h. du soir ; dans la nuit du 24 au 25, fort orage ; commence vers 10 h. soir et se termine vers 1 h. 30 du matin : coups de tonnerre et éclairs très forts, pluie très forte mais de peu de durée. — Nombre d'heures de pluie forte ou assez forte : 92 ; négligeable : 12 environ. — Hauteur d'eau tombée : 138<sup>mm</sup>,8. — Evaporation : 44<sup>mm</sup>.

VENT. — Direction générale d'entre E. et N. O. du 1<sup>er</sup> au 7 ; d'entre S. et N. O. du 8 au 17 ; d'entre N. E. et S. E. du 18 au 20 ; O. et N. O. le 21 ; d'entre N. E. à S. E. du 22 au 31.

*Le Directeur de l'Observatoire,*

L.-E. LAROCQUE.

---

## FOIRES DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

---

**DÉCEMBRE.** — 1 Ancenis, Bouvron, Nantes, Pornic. — 5 Chapelle-Launay. — 6 Arthon. — 10 Saint-Père-en-Retz. — 11 Guérande. — 13 Saint-Mars-la-Jaille, Montbert. — 20 Frossay, Paulx (assemblée). — 21 Doulon. — 22 Savenay. — 23 le Pellerin. — 26 Mouzeil. — 27 Vallet, Saint-Etienne-de-Mont-Luc, Pallet. — 30 Saint-Nazaire.

1<sup>er</sup> lundi, Vallet. — 2<sup>e</sup> lundi, Touvois. — 3<sup>e</sup> lundi, Vieillevigne. — 1<sup>er</sup> mardi, Riaillé, Saint-Etienne-de-Mont-Luc (marché de porcs), Blain. — 2<sup>e</sup> mardi, Boussay, Loroux-Bottreau, Sainte-Pazanne, Joué. — 4<sup>e</sup> mardi, la Meilleraye, Ligné. — 1<sup>er</sup> mercredi, Savenay, Bignon, Machecoul (marché). — 2<sup>e</sup> mercredi, Guémené-Penfao. — 3<sup>e</sup> mercredi, Montbert. — 1<sup>er</sup> jeudi, Ancenis. — 2<sup>e</sup> jeudi, Aigrefeuille. — 3<sup>e</sup> jeudi, Ancenis, Chapelle-Heulin, Pont-Rousseau. — 4<sup>e</sup> jeudi, Plessé. — 1<sup>er</sup> vendredi, Nort, Bourgneuf (marché de bestiaux). — Le lundi après la fête de Saint-Nicolas, Vallet (à Montrevault).

---

MM. les Maires sont priés de signaler les erreurs ou omissions qui pourraient s'être glissées dans l'indication des foires et marchés.

*Le Gérant,*

A. ANDOUARD.